POESEIS PROTESTANTES

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649198917

Poeseis Protestantes by Jean Poltrot

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd. Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

www.triestepublishing.com



POESEIS PROTESTANTES

Trieste

1.331

POÉSIES PROTESTANTES

SUR

JEAN POLTROT

S' DE MÉRÉ

1563

Publiées avec une Introduction historique et des Notes

PAR ÉDOUARD TRICOTEL



PARIS A. CLAUDIN, ÉDITEUR 3, rue Guénegaud, 3

N.D.COX.LXXVIII

B/D 700 A.2

.



ATTENTAT de Poltrot est un des épisodes les plus dramatiques de nos guerres de religion au xvi^e siècle. A ce titre on nous permettra d'entrer dans quelques détails sur ce lugubre événement : nous le ferons du reste le plus brièvement et le plus succinctement qu'il nous sera possible.

François de Lorraine, duc de Guise, avait mis le siége devant Orléans, que défendait François d'Andelot, frère de Coligny. Déjà il avait emporté les faubourgs de la ville et, selon toutes les probabilités, allait bientôt se rendre maître de ce boulevard du Protestantisme, lorsqu'un crime, inspiré par le fana-

POÉSIES PROTESTANTES

tisme religieux, vint tout à coup sauver les Calvinistes et changer complétement la face des choses.

Un jeune gentilbomme de l'Angoumois, Jean de Poltrot, sieur de Meré (ou Merey), s'était rendu auprès du duc de Guise et lui avait demandé d'entrer à son service. Le duc accueillit le transfuge huguenot avec bonté et bienveillance, et lui octroya sa requête, sans se douter qu'il donnait asile à un assassin. Poltrot, en effet, n'avait qu'un but, tuer le duc de Guise, le boucher de Vassy, comme l'appelaient les Protestants, et délivrer ainsi son parti des graves dangers qui le menaçaient. Le 18 février 1563 il mit à exécution sa conpable entreprise. Comme un chesseur qui guette le gibier, il sttendit le duc au passage; puis, saisissant l'occasion favorable, froidement il déchargea sur lui son pistolet, armé de trois balles. Le duc de Guise ne devait pas survivre à cette horrible blessure. Six jours après, le 24 février, le grand capitaine catholique n'existait plus : il mourait au milieu des siens, regretté et pleuré de tous, et sa dernière parole était un mot de pitié et de pardon pour son meurtrier.

SUR JEAN POLTROT

Poltrot, arrêté le lendemain de l'attentat, subit un premier interrogatoire devant la Reine mère. Peu de temps après il fut envoyé à Paris et emprisonné à la Conciergerie du Palais. Le Parlement lui fit immédiatement son procès, et, le 18 mars 1563 (1562 ancien style), il intervint un arrêt qui déclara Poltrot atteint et convaincu du crime à lui reproché, et pour réparation du meurtre et assassinat par lui proditoirement et inhumainement commis en la personne du feu duc de Guise, le condamna · à estre mené et conduict depuis les prisons « de ladite Conciergerie dedans un tombereau e jusques en la place de Greve, et illec sur un e eschaffaut qui pour cest effect y sera dressé « en lieu plus commode et plus convenable, « estre tensillé de fer chaud en quatre endroits « de son corps, et apres estre tiré à quatre che-« vaux jusqu'à ce que mort naturelle s'en en- suive; ce faict, la teste dudit Poltrot couppée e et mise au bout d'une lance qui sera plantée devant l'hostel de ceste ville de Paris, les · quatre membres de son corps mis en quatre · potences qui seront dressées hors les quatre · portes principales de ceste dite ville, et le « tronc de son corps bruslé en ladite place de



POÉSIES PROTESTANTES

• Greve... (1). • La sentence fut exécutée le même jour, suivant l'usage d'alors, et dans toute son implacable rigueur : le meurtrier n'avait que vingt-six ans !

Il existe un certain nombre de relations de la mort du duc de Guise, faites tant au point de vue protestant qu'au point de vue catholique. De tous ces récits contemporains, l'un des plus intéressants et des plus véridiques à la fois nous paraît être celui qu'a écrit Michel de Castelnau. Nous n'hésitons donc pas à le reproduire. Voici ce qu'il dit au livre IV de ses Mémoires, chap. 10 (édition du Panthéon littéraire, p. 177-178) :

... • Je n'avois pas encore esté une heure et • demie avec le mareschal de Brissac qu'il ar-• riva en diligence un chevaucheur d'escurie • qui avoit couru jour et nuict, portant la nou-• velle d'une grande blessure qu'avoit eue le • duc de Guyse en retournant, le jour d'après • que je l'eus laissé en son logis, resolu la nuict • mesme d'assaillir les isles. Il estoit accom-• pagné de son escuyer qui marchoit devant

(1) L'arrêt contre Poltrot se trouve dans les Mémoires de Condé, édition in-4, t. IV, p. 309-310.

25

6

SUR JEAN POLTROT

· luy, et de Rostaing monté sur un mulet, · lorsqu'un jeune soldat qui se disoit gentil- homme du pays d'Angoumois, appellé Jean · de Meré, dit Poltrot, estant peu auparavant · party de Lyon, lors occupé par les Hugue-· nots, vint trouver le duc, feignant de se ren-· dre à luy pour servir Sa Majesté en son ar-· mée. S'estant donc mis au service de ce « prince, qui recevoit volontiers ceux qui le « recherchoient, et qui l'avoit fort bien traité, · il espia toutes les occasions d'executer sa · coupable entreprise. L'on disoit que ce · Poltrot avoit esté nourry quelque temps en · Espagne, dont il parloit le langage, et s'estoit · quelque temps auperavant tenu au service de · Soubise, où quelques-uns vouloient dire qu'il · avoit premedité son entreprise, bien que par · sa confession il l'aye deschargé, et qu'estant « party de Lyon il fut trouver l'Admiral qui « s'en servoit comme d'un espion, et luy bailla · de l'argent pour acheter un cheval. Quoy que « ce soit, il suivit le duc de Guyse jusques au « dix-huitiesme fevrier 1562 (1563 nouveau « style) qu'il luy tira en l'espaule, de six ou sept · pas, un coup de pistolet, chargé de trois balles « empoisonnées.

POÉSIES PROTESTANTES

Incontinent qu'il eut fait le coup, il essaya
de se sauver par les taillis, desquels il y a
quantité en ce pays-là; mais ayant chevauché toute la nuict en crainte, pour la grande
trahison qu'il avoit commise, et estant luy
et son cheval fort las et harassés, il descendit
en une grange près du lieu d'où il estoit
party; et le lendemain ayant esté trouvé
endormy par Le Seurre, principal secrétaire du duc, il fut pris et mené en prison,
où estant accusé par conjecture, il confessa
» le fait et fut mené en presence de la Reyne
mère deux ou trois jours après, où il fut

. . Quelque temps sprès, il fut publié un petit

* livre [1] par lequel l'on chargea l'Admiral, La

Rochefoucault, Feuquieres, Theodore de

· Beze et Soubise, anquel les Huguenots firent

(1) L'interrogatoire et deposition faicte à un nommé Jehan de Polirot, soy disant seigneur de Merey, sur la mart de feu monsieur le duc de Guyse. Nouvellement imprimée à Paris avec privilége. 1563, in-8 de 8 feuillets non chiffrés, sign. A.-B. (réimprimé dans les Variétés historiques et littéraires de M. Edouard Foursier. t. VIII, p. 5-29).